



Tennis

CHARTRE DU TENNIS CLUB NESTLÉ

- Fournir une infrastructure permettant la pratique du tennis au personnel Nestlé, actifs et retraités, ainsi qu'aux membres de leur famille. Notre club est ouvert à des membres externes à l'entreprise, sous réserve d'acceptation par le Comité.
- Offrir des moments de détente au sein du Club pour contribuer à une vie équilibrée et saine.
- Ouvrir la pratique du tennis à tous, adultes et enfants de tout niveau, de débutant au compétiteur.
- Permettre un élargissement du cercle des relations dans un climat convivial favorisant les échanges extra-professionnels et amicaux.
- Favoriser un environnement sain en interdisant la fumée dans nos locaux comme le clubhouse et les vestiaires.
- Préserver autant que possible l'environnement par des actions concrètes comme le recyclage des déchets, poubelles pour bouteilles en PET.

Au nom du Comité du TCN

Aziz Cohen, président

Le Mont-Pèlerin, juin 2020